



**Kanton Bern
Canton de Berne**



ÄRZTEGESELLSCHAFT
DES KANTONS BERN
SOCIÉTÉ DES MÉDECINS
DU CANTON DE BERNE

PRESSE- UND
INFORMATIONSDIENST
SERVICE DE PRESSE
ET D'INFORMATION

Postgasse 19, Postfach
3000 Bern 8
T 031 310 20 99
F 031 310 20 82

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone +41 31 633 75 91

communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 17 juillet 2019

(obm 584475)

Communiqué de presse commun de la Société des médecins du canton de Berne et de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

Médecine générale

Le programme d'assistantat en cabinet médical porte ses fruits

Le programme d'assistantat visant à encourager le choix de la médecine générale est concluant. Huit médecins-assistants sur dix qui y ont pris part exercent déjà comme généralistes ou comptent le devenir. C'est ce que révèlent les réponses de 151 des 165 participants au programme. Une analyse portant sur les dix dernières années confirme cet engouement croissant pour la médecine de premier recours. Lancé par le canton de Berne en 2008, le programme finance chaque année 35 assistantats de plusieurs mois.

Le programme d'assistantat offre aux jeunes médecins effectuant une formation postgrade en médecine de famille ou en pédiatrie la possibilité de se familiariser avec leur future activité. Il les prépare plus particulièrement à travailler en cabinet médical. Jusqu'en 2018, 21 postes ont été attribués chaque année. Depuis cette année, 35 postes sont cofinancés. Le programme bernois est le plus important du genre en Suisse. La Société des médecins du canton de Berne a joué un rôle majeur dans sa mise en place et son développement, dans lesquels l'association des médecins de famille et des pédiatres bernois (VBHK) s'est également investie.

Redécouverte de la profession

Les résultats des enquêtes menées régulièrement par l'Institut universitaire de médecine générale de Berne ont été évalués pour la période 2008 à 2017. Ils révèlent que la profession de médecin généraliste connaît un fort regain d'intérêt. Alors que 67% des participants au programme étaient sûrs ou presque d'exercer dans un cabinet en 2014, ils étaient 82% lors du dernier sondage. Dans la dernière enquête, 50% des personnes interrogées disent manquer de courage pour franchir le pas, contre 83% en 2014. Le programme a été mis en œuvre principalement en zone rurale (63%) et dans les agglomérations (30%). Seuls 7% des postes se trouvaient dans des villes. La part des engagements en cabinet collectif est passée à 48% (26% en 2014).

Collaboration entre les médecins, l'Université et le canton

Les postes sont administrés et attribués par la Fondation pour la promotion de la formation en médecine de famille et par le bureau de coordination de l'Institut universitaire de médecine générale de Berne.

En soutenant le programme, le canton de Berne encourage activement la nouvelle génération de médecins de premier recours, dont la société a urgemment besoin. Le bureau de coordination de l'Institut universitaire de médecine générale suit les stagiaires grâce à un programme de mentoring et veille à ce que les postes soient répartis équitablement dans le canton de Berne. Il peut donc avoir une influence sur les nouveaux lieux d'implantation des cabinets ou sur la reprise des anciens. C'est surtout dans les régions rurales que l'encouragement de la relève commence à donner des résultats positifs.

Valoriser le métier

Étant donné que la plupart des médecins-assistants définissent leur objectif de formation postgrade en médecine interne générale FMH au cours des deux premières années, l'Institut universitaire de médecine générale de Berne a mis en place le « curriculum bernois de médecine interne générale » en collaboration avec l'Hôpital de l'Île. Il s'agit d'un programme de formation postgrade par modules, dans lequel la médecine de famille bénéficie d'un soutien spécial. Une offre globale additionnelle a ainsi été créée, destinée à renforcer l'attrait de la profession de médecin généraliste et d'interniste.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Dr Rainer Felber, médecin de famille et vice-président de la Société des médecins du canton de Berne, au 031 839 11 12 (mercredi 17 juillet, de 13h00 à 14h00)
- Dr Linda Nartey, cheffe de l'Office du médecin cantonal, au 031 633 79 33 (mercredi 17 juillet, de 11h00 à 12h00)
- Dr Sven Streit, médecin de famille et responsable de la relève à l'Institut universitaire de médecine générale de Berne, à son cabinet au 031 791 16 46 (mercredi 17 juillet, de 8h00 à 17h00)